



GESTION PUBLIQUE

La veille internationale en brèves

N° 63 – novembre 2015

Précisions méthodologiques

- Les Brèves et les Réactives sont élaborées à partir d'une analyse de sources d'informations et de rapports publiés tant par les administrations publiques européennes et étrangères, les organisations internationales que dans la presse, notamment.
- Leur objectif est d'apporter un éclairage comparatif sur les réformes de la gestion publique, principalement dans les pays de l'OCDE.
- Elles ne reflètent pas le point de vue de l'IGPDE.
- Pour des questions de format, nous indiquons seulement un ou deux liens ayant permis de rédiger l'information. Si d'autres ressources ont été utilisées, elles apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte.

Note réactive du mois

N° 78 – Portugal vers une poursuite des réformes après l'aide financière ?



L'annonce faite, le 6 juin dernier, par Maria Luís Albuquerque, ministre des Finances, n'est pas passée inaperçue en pleine crise grecque : Lisbonne décidait le remboursement anticipé du prêt accordé par le FMI. L'amélioration de sa notation lui permet aujourd'hui d'emprunter à de meilleurs taux sur les marchés financiers et de réaliser des économies par rapport aux intérêts du programme d'assistance financière.

[en savoir plus](#)

Actualité de la gestion publique

1 - Gestion de la performance (audits, budget, indicateurs)

Brésil



Conséquence de la forte augmentation de la dette et de la récession qui touche le pays, le ministère fédéral des Finances a annoncé, le 19 novembre, qu'il allait **durcir les règles** permettant aux États et aux municipalités **d'obtenir des garanties de crédit**. Dans son communiqué, il a précisé que : « Ces modifications visent à **concilier les garanties avec les objectifs budgétaires du secteur public**, les programmes prioritaires du gouvernement fédéral et la réelle capacité de remboursement des entités infranationales ». Au cours des quatre années écoulées, le gouvernement avait **autorisé une augmentation de la dette** des États et des municipalités, dans l'espoir de **relancer une économie atone**.



[en savoir plus](#)

États-Unis







Un projet de loi, visant à « **réduire le gaspillage** » au sein de l'**Administration**, en utilisant, pour les programmes fédéraux, des normes de rendement **utilisées dans le secteur privé** et à nommer, dans les agences de l'État, des personnes **chargées de veiller à une gestion rigoureuse des programmes**, a été adopté par le Sénat le 19 novembre. Un Conseil de la politique et de la gestion des programmes sera créé. Il aura pour missions **d'élaborer une réglementation** en matière de gestion de projet, de suivre les programmes jugés à haut risque et de regrouper les programmes de toutes les agences dans un **plan stratégique quinquennal**. Celui-ci sera soumis au Congrès et au Bureau de la gestion et du budget.





[en savoir plus](#)

<p>Grèce</p> 	<p>Alexis Tsipras, Premier ministre et François Hollande ont signé, le 23 octobre, un protocole d'accord portant sur une aide à long terme de la France et dont le premier volet portera sur une réforme en profondeur de l'Administration et de la Fonction publique. Les fonctionnaires français vont apporter leur expertise en matière d'amélioration de la gouvernance, de rationalisation des processus administratifs, de refonte de la gestion des ressources humaines, de développement de l'administration électronique et de gestion du changement. Deux autres volets concerneront la réforme de la fiscalité et l'assistance à la mise en œuvre du plan de privatisations.</p> <p>en savoir plus</p>
<p>Japon</p> 	<p>Le gouvernement Abe a tenu sa 3^e réunion publique de revue des programmes. Lors de cette séance, 55 projets, dans les domaines tels que l'énergie nucléaire, la dynamisation des économies locales ou la technologie et la science, ont été présentés par les ministères concernés. Taro Kono, ministre chargé de la Réforme administrative, assisté d'experts extérieurs à l'Administration (juristes et économistes) a appelé les responsables de chaque ministère à analyser l'opportunité de leurs projets et a demandé des améliorations. Cet examen administratif doit, selon le ministre, permettre de rationaliser les demandes de crédits et d'éviter le rejet de certains programmes lors du vote du budget par la Diète.</p> <p>en savoir plus</p>



2 - Organisation et mise en œuvre du service public

<p>Espagne</p> 	<p>La Communauté autonome d'Andalousie fait un premier pas en matière d'externalisation : l'Agence publique andalouse de l'éducation et de la formation passé un marché pour la rémunération et l'orientation professionnelle de ses 200 agents, répartis entre huit bureaux régionaux et les services centraux à Séville. Le contrat stipule que le prestataire devra réaliser le calcul de la paie et des indemnités bisannuelles, des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu, à l'aide des données qui lui seront transmises mensuellement par l'Administration. Le prestataire devra garantir que le traitement et la protection des données sont conformes à la réglementation en vigueur.</p> <p>en savoir plus</p>
<p>Finlande</p> 	<p>Dans un contexte de chômage croissant, le pays souhaite remanier son système de protection sociale et a annoncé la mise en place d'un revenu de base universel garanti pour chaque citoyen. La gestion et le versement de cette prestation unique – qui se substituera à l'ensemble des aides à caractère social – seront confiés à Kela, l'organisme national d'assurance sociale. Le montant a été fixé à 800 euros mensuels et ne sera pas imposable. Sous certaines conditions, le cumul avec un revenu d'activité pourra être autorisé mais il sera soumis à l'impôt. Une phase transitoire avec un revenu de 550 euros et le maintien des allocations logement et de soutien aux bas revenus a été proposée.</p> <p>en savoir plus</p>
<p>Pologne</p> 	<p>Rendre les procédures de marchés publics plus simples et faciliter l'accès à l'achat public pour le plus grand nombre d'entreprises, tels sont les objectifs que s'est fixé le gouvernement. La nouvelle législation autorise la négociation si elle permet de clarifier les éléments contractuels avec les soumissionnaires, afin d'obtenir une prestation au plus proche des besoins de l'Administration. Elle réduit les durées minimales des procédures et allège les formalités au stade de l'appel d'offres. La voie dématérialisée, via la nouvelle plateforme e-Zamówienia, est rendue obligatoire ainsi que les critères ayant trait à la protection de l'environnement, l'intégration sociale et le soutien à l'innovation.</p> <p>en savoir plus</p>
<p>Royaume-Uni</p> 	<p>Dans le cadre de son programme décennal de modernisation, l'administration fiscale et douanière (HMRC) a présenté, le 12 novembre, la seconde phase consacrée à la nouvelle organisation territoriale qui sera mise en place de 2016 à 2021. Ce service public emploie actuellement 58 000 agents, travaillant dans 170 centres ou bureaux locaux. Les personnels seront, à terme, regroupés dans treize centres régionaux. Le site de Londres, considéré comme trop coûteux, a été écarté au profit de Stratford et Croydon pour le sud-est du pays. Selon Lin Homer, directeur du HMRC, la réforme doit permettre d'économiser 100 millions de livres sterling (≈142 millions d'euros) par an.</p> <p>en savoir plus</p>


3 - Qualité de service, relation à l'utilisateur, e-administration

<p>Union européenne</p> 	<p>www.europeandataportal.eu, le portail de données publiques européen, a été lancé le 16 novembre par la Commission, lors du Forum européen sur les données qui s'est tenu à Luxembourg. 240 000 groupes de données, regroupés en 13 catégories et émanant de 34 pays, sont désormais accessibles en ligne. La recherche s'effectue à l'aide d'un moteur multilingue. Au-delà de l'interface avec les portails nationaux qui permet la consultation à l'échelon du continent, les initiateurs du projet veulent surtout inciter les pays n'ayant pas encore mis en ligne certaines données à le faire. Sur le plan économique, la croissance du marché des données publiques est estimée à près de 37 % pour les quatre années à venir.</p> <p>en savoir plus</p>
<p>Bulgarie</p> 	<p>Financée par l'État et développée pour la ville de Sofia (pour un coût de 18 millions de lev, soit environ un million d'euros), la plateforme de « cloud computing » va être proposée à l'ensemble des municipalités. Les villes de Bourgas, Gabrovo et Radomir sont les trois premières à mettre en œuvre cette solution qui leur permet de proposer à leurs administrés une cinquantaine de services en ligne qui sont de la compétence des municipalités. Valeri Borissov, ministre délégué aux Transports et aux Communications, précise que : « La plateforme permet d'agrèger et de combiner les informations administratives collectées et stockées par les municipalités, et en facilite leur réutilisation ».</p> <p>en savoir plus</p>
<p>Canada</p> 	<p>Parmi les premières annonces du nouveau Premier ministre, Justin Trudeau, figure la décision, prise le 13 novembre, de rendre publiques les (trente) lettres de mission aux membres de son gouvernement. Il leur demande notamment de maintenir les partenariats avec les administrations provinciales, territoriales et municipales. Les ministres devront entretenir des rapports significatifs avec le Parlement et les peuples autochtones, sans oublier la fonction publique : « Nos ministres sont encouragés à prendre soigneusement en considération l'avis des fonctionnaires spécialisés dans leurs ministères ou organismes. Je suis persuadé que de meilleures décisions seront ainsi prises dans l'intérêt des Canadiens. »</p> <p>en savoir plus</p>
<p>Croatie</p> 	<p>Le portail de services administratifs e-Građani a reçu le prix du meilleur portail gouvernemental européen lors du sommet mondial de l'Open Government Partnership, qui s'est tenu du 27 au 29 octobre à Mexico. Josko Klisović, vice-ministre des Affaires étrangères et européennes, a déclaré : « Ce prix est une reconnaissance du travail gouvernemental en matière d'ouverture et de transparence, mais aussi de l'implication des citoyens dans l'élaboration des politiques publiques ». Lancé en juin 2014, le site – qui proposera 30 services à la fin de l'année – est utilisé aujourd'hui par près de 200 000 utilisateurs réguliers (soit 5 % de la population) et 13 000 demandes y sont quotidiennement traitées.</p> <p>en savoir plus</p>

4 - Gestion des ressources humaines

<p>Allemagne</p> 	<p>En raison du nombre élevé de demandeurs d'asile qu'accueille actuellement le pays, les députés ont adopté un projet de loi visant à mobiliser plus facilement les agents publics et à récompenser l'engagement des services fédéraux (police, douanes) fortement mis à contribution. Le texte prévoit une indemnité spéciale mensuelle forfaitaire, le relèvement des indemnités compensatoires pour horaires décalés et la prise en charge d'un aller-retour hebdomadaire entre le lieu de résidence des agents mis à disposition et le siège de l'office fédéral (Nuremberg). Les agents de cette Administration qui choisiront de retarder leur départ en retraite se verront attribuer une bonification de leur pension limitée à 15 points.</p> <p>en savoir plus</p>
<p>Corée du Sud</p> 	<p>Le ministère de la Stratégie et des Finances a annoncé, le 7 novembre, que l'Administration allait être tenue d'embaucher un certain nombre de personnes en situation de handicap à compter de 2020. Cette obligation légale ne concerne jusqu'à présent que les entreprises privées d'au moins cent salariés, le non-respect entraînant une pénalité financière. Le ministère précise dans son communiqué que cette nouvelle réglementation vise à augmenter l'équité entre les secteurs public et privé et à accroître les possibilités pour les personnes handicapées de travailler dans les administrations centrales ou locales. Le pays a signé puis ratifié en 2008 la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées.</p> <p>en savoir plus</p>


Italie



Outil de mise en œuvre de la réforme de l'Administration publique, le portail mobilita.gov.it doit désormais proposer **l'ensemble des emplois publics disponibles à la mobilité** dans les communes, les provinces et les régions, conformément à un **décret ministériel du 14 septembre**. Le département de la Fonction publique a lancé une **procédure nationale de relocalisation** des personnels touchés par une procédure de mobilité obligatoire. Les collectivités ont eu jusqu'au 31 octobre pour saisir tous leurs postes (soit un total de 16 237). Trois des quinze régions (Émilie-Romagne, Marches et Vénétie) **se sont engagées à trouver en interne** des postes pour les agents qui doivent être reclassés.

[en savoir plus](#)

Suède



Un **accord** a été signé, le 11 novembre, entre **l'Agence de l'emploi public** (Arbetsgivarverket) et deux organisations professionnelles (Saco-S et Seko) pour **modifier le régime de retraite des agents des services publics**. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016 et seront applicables aux personnes nées après 1988. Une **cotisation supplémentaire** (1,5 % du traitement) permettra à l'agent d'obtenir – selon son choix – soit un **crédit de temps pour un départ anticipé**, soit une **majoration de sa pension** s'il décide de partir à l'âge légal (65 ans). Pour Monica Dahlbom, qui a négocié l'accord pour l'agence, « cet **accord moderne et flexible** renforce l'attractivité de l'État et favorise la mobilité ».

[en savoir plus](#)

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : MYLÈNE ORANGE-LOUBOUTIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE
RÉDACTEUR EN CHEF : PHILIPPE MAZUEL, DIRECTEUR DE LA RECHERCHE
COORDONNATEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN
ÉQUIPE DE RÉDACTION / RELECTURE : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN /
GENEVIÈVE RAFFAËLLI, NADINE BERNET
RÉALISATION ET MISE EN PAGE : IGPDE - BUREAU DE LA RECHERCHE

recherche.igpde@finances.gouv.fr – [@Igpde_Gp](https://twitter.com/Igpde_Gp)
<http://www.economie.gouv.fr/igpde-editions-publications/presentation-gestion-publique>

PUBLICATION MENSUELLE - ISSN 2105-0740



MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DES COMPTES
PUBLICS

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE